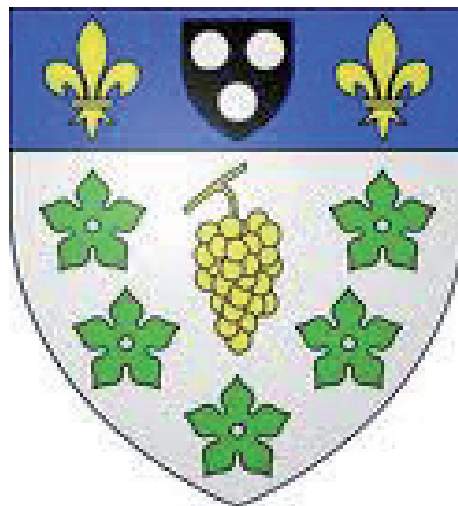


ANNEXE N°7 : DIAGNOSTIC AGRICOLE

ENQUETE AGRICOLE

COMMUNE DE BOUAFLE



SOMMAIRE

- I. Présentation de la Commune.
- II. Identification des Agriculteurs sur la Commune de Bouafle.
- III. Surfaces et Définition Agricoles des Cultures sur le territoire de Bouafle / Situation Géographique des exploitants par domiciliation.
- IV. Situation géographique et répartition des cultures.
- V. Situation d'implantation des Hangars Agricoles.
- VI. Représentation des déplacements Agricoles.
- VII. Occupation du sol détaillé.
- VIII. Représentation Géographique des zones OIN.
- IX. Les Hangars Agricoles.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

Bouafle est une commune française du département des Yvelines, dans la région Île-de-France, située à 17 kilomètres à l'est de Mantes-la-Jolie.

Bouafle a une superficie de 6,92 km², elle est située dans la vallée de la Seine.

Elle est limitrophe de Flins-sur-Seine à l'ouest, des Mureaux au nord, d'Ecquevilly à l'est et de Bazemont au sud.

Elle est desservie par la route départementale D113 qui relie Paris à Caen, par l'autoroute de Normandie (A13), ainsi que par la Départementale 44 qui la relie aux Mureaux

Dans sa partie sud, la commune s'étend sur une partie de la forêt des Alluets

La commune de Bouafle est incluse dans le territoire de l'Opération d'intérêt national Seine-Aval.

Carte de Situation



Source : Conseil Général des Yvelines

II. IDENTIFICATION DES AGRICULTEURS SUR LA COMMUNE DE BOUAFLE.

1. SCEA GUIDAL

Exploitant : M. Guidal (51 ans)

Siège d'Exploitation : 24 Rue Frichet (1)

1 Logement ouvriers : 30 personnes

2 Hangars de stockage matériel

1 Hangar de conditionnement.

3 Emplois permanents – 30 saisonniers

Repreneur possible :

- 1 fils : 18 ans

- 1 fils : 15 ans

Services Rendus :

Entretien global de la Surface Agricole

Diversification des cultures

Valorisation économique des espaces

Participe à la production de produits de proximité (IDF)

Aide au Développement de l'Europe (emploi de saisonniers Européens).

Bâtiments besoin potentiel :

1 Bureau

1 Local Phyto / plateforme de remplissage

Local à Graines

Atelier de Chauffe.

Contraintes Environnemental :

- Pas de chemin pour relier les zones de cultures sans utiliser les voies communales
- Décharges sauvages en bordure de chemin
- Brûlage sauvage de matières plastiques
- Pas de contrainte liée au milieu physique, climatique, géologique géotechnique, hydrogéologique.

Thématique OIN :

Peut mettre en péril les productions de légumes déjà fortement diminuées.

2. M. BORDIER THIERRY

Exploitant : M. Bordier
Siège d'exploitation : 3 Rue de Mantes 78410 Bouafle (1)
Age : 55 ans
Repreneur possible : 1
SMI : 40 HA
Type de culture : polyculture
SAU : Aucune évolution
SAU cultivée sur Bouafle : 55ha 81
SAU cultivée hors commune : 37ha 33
Nombre de siège d'exploitation : 1
Bâtiments : 1 hangar

Services Rendus :

Entretien global de la Surface Agricole
Diversification des cultures
Valorisation économique des espaces
Participe à la production de produits de proximité (IDF)

Contraintes Environnemental :

- Pas de chemin pour relier les zones de cultures sans utiliser les voies communales
- Décharges sauvages en bordure de chemin
- Brûlage sauvage de matières plastiques
- Pas de contrainte liée au milieu physique, climatique, géologique géotechnique, hydrogéologique.

Thématique OIN :

Peut mettre en péril les productions de légumes déjà fortement diminuées.

III. SURFACES ET DEFINITION AGRICOLES DES CULTURES SUR LE TERRITOIRE DE BOUAFLE / SITUATION GEOGRAPHIQUE DES EXPLOITANTS PAR DOMICILIATION

1. SURFACES ET SITUATION

| | |
|--------------------|--|
| Scea guidal : | 194.28Ha / multiculture : (Bouafle) |
| Bordier Thierry : | 55.81ha / Céréales (Bouafle) |
| Robert Fabrice: | 25.40 ha Légumes - Céréales (Les Alluets le Roy) |
| Beaugrand Denis: | 12.75 ha Céréales (Ecquevilly) |
| Vallee Etienne: | 12.00 ha Céréales (Ecquevilly) |
| Broquet Didier: | 2.16 ha Céréales(Aulnay) |
| Heron Michel : | 9.50 ha Céréales (Flins) |
| Mery Jean Claude : | 1.15 ha Céréales (Flins) |

TOTAL : 313.05ha de terres cultivées sur la Commune

Ville de Bouafle - Service Urbanisme
PLU - Annexes

Diagnostic Agricole de la Commune de Bouafle – Réalisé par la commune de Bouafle – Mars 2013

2. SAU CULTIVEE HORS COMMUNE : Société Guidal (Uniquement)

| | |
|-------------------|-----------------------|
| Bouafle : | 194.28 ha (100 ilots) |
| Ecquevilley : | 57.96 ha (20 ilots) |
| Nezel : | 1.79 ha (1 ilot) |
| Aubergenville : | 30.68 ha (11 ilots) |
| Flins sur Seine : | 8.15 ha (7 ilots) |
| Les Mureaux : | 3.75 ha (2 ilots) |
| Meulan : | 20.15 ha (3 ilots) |
| Guerville : | 15.44 ha (7 ilots) |
| Davron : | 24.02 ha (1 ilots) |
| Feucherolles : | 5.44 ha (2 ilots) |

TOTAL : 361.78 ha dont 154 ilots

3. C. ASSOLEMENT 2012

| | |
|-----------------------|-----------|
| Blé tendre : | 137.20 ha |
| Escourgeon : | 35.32 ha |
| Orge printemps : | 13.29 ha |
| Colza : | 15.50 ha |
| Maïs : | 33.69 ha |
| Jachère : | 17.02 ha |
| Autres utilisations : | 5.26 ha |
| Légumes : | 103.10 ha |

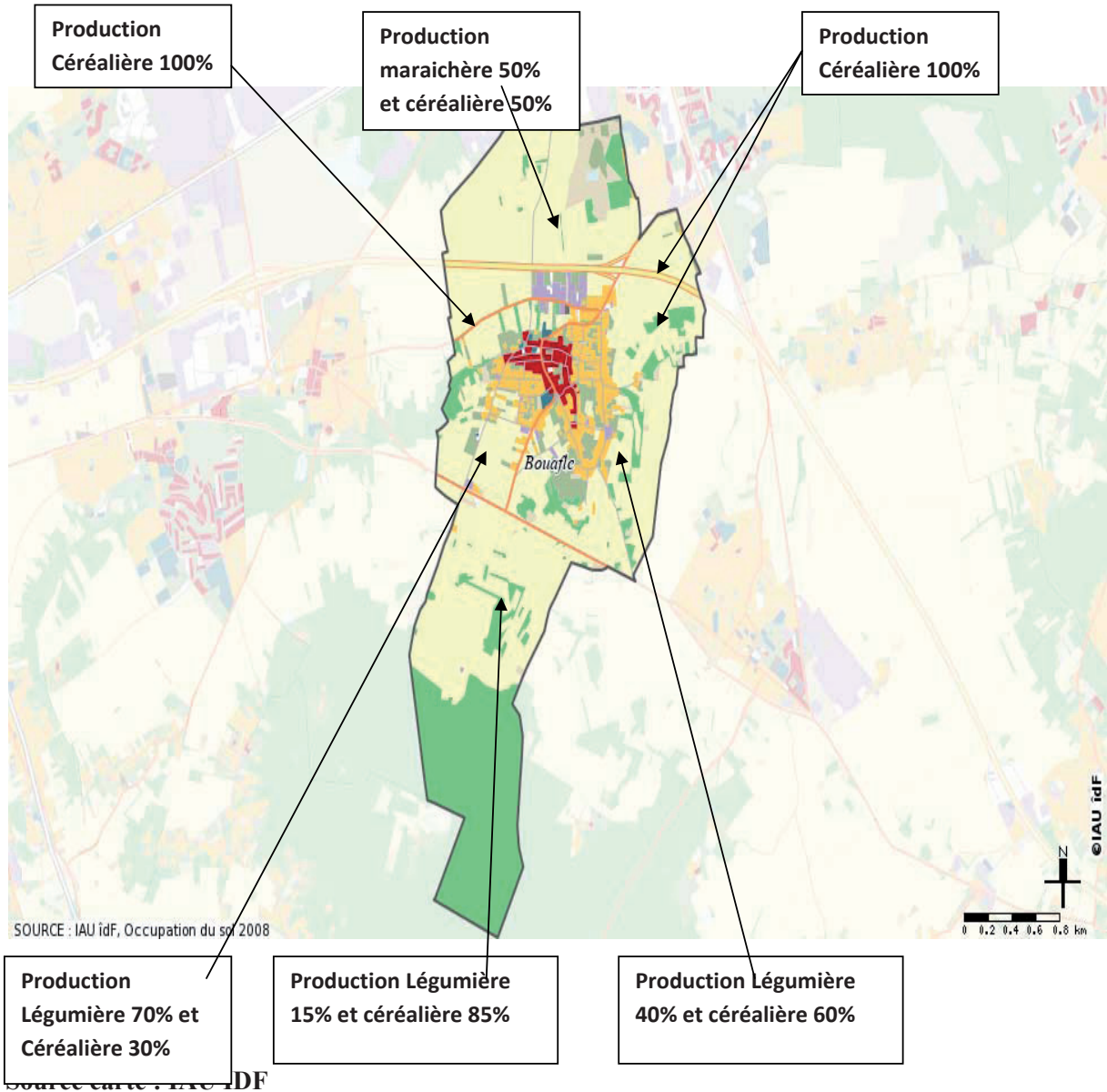
Total : 360.38 Ha

Possibilité de réduire les jachères si regroupement des parcelles

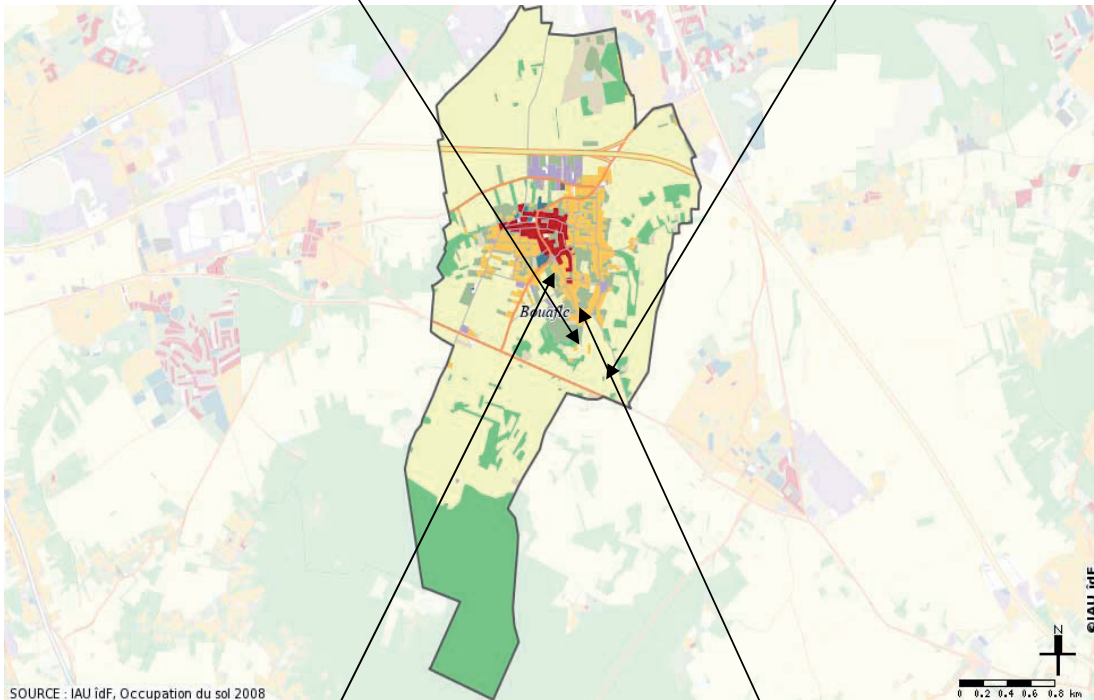
4. D. QUALITE AGRONOMIQUE DE TERRES CULTIVEES SUR BOUAFLE:

Sableuse
Argilo calcaire
Limono argileux
Limoneux Calcaire
Argileux Limoneux et sableux

IV. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET REPARTITION DES CULTURES



V. SITUATION D'IMPLANTATION DES HANGARS AGRICOLES

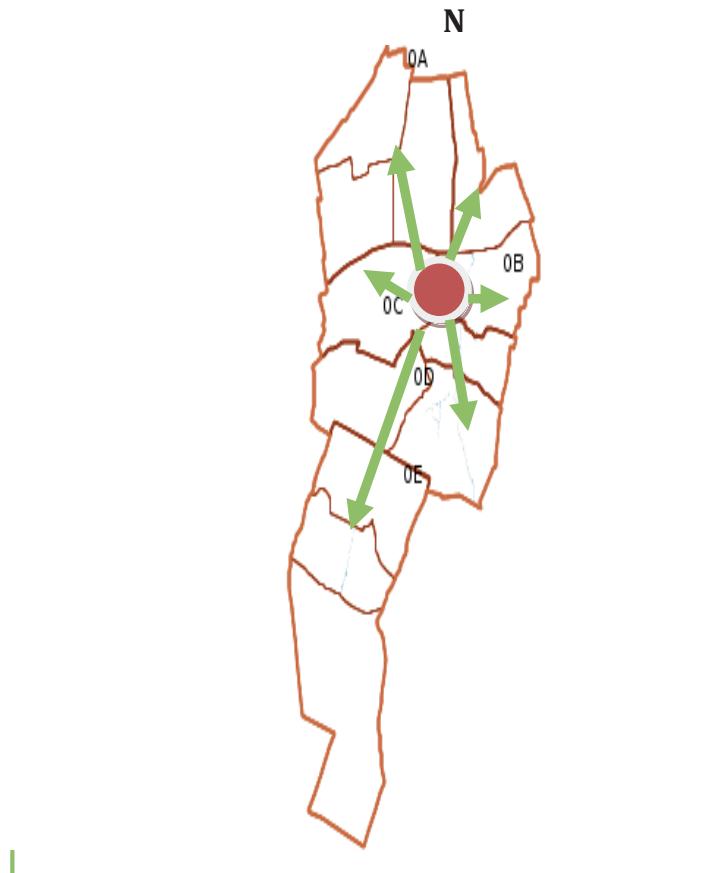


SOURCE : IAU idF, Occupation du sol 2008

Source carte : IAU IDF



VI. REPRESENTATION DES DEPLACEMENTS AGRICOLES



RUES, SENTES RURALES, CHEMINS RURAUX EMPRUNTEES :

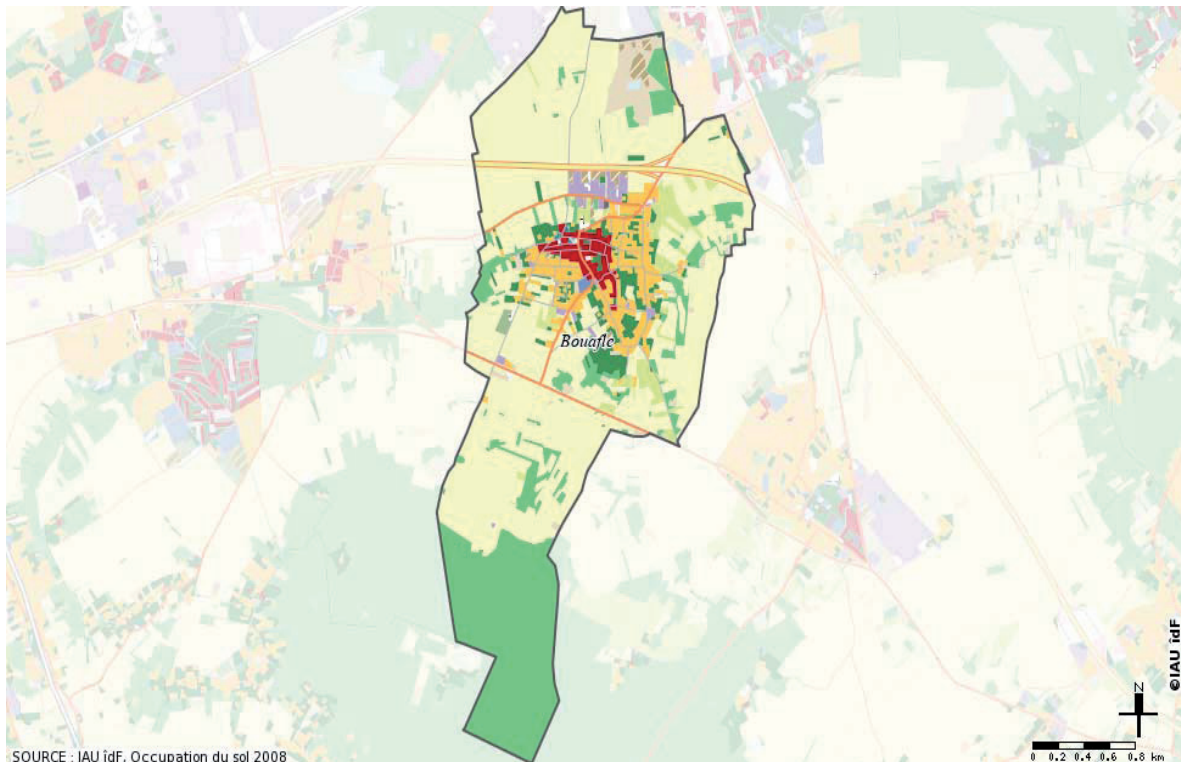
Zone Nord : Rue du PIEU, Rue du Prieuré, Rue de Flins, SR 4, SR 9, SR 12, SR 20, SR 22, SR 34, SR 32, CR 24.

Zone Est : Rue du Pré Seigneur, Rue de la Vallée, Rue des Grands Jardins

Zone Sud : Rue de Presles, Rue des Charnelles, Rue de Saint Germain Rue des Grandes Fontaines, RD 113, CR 112, CR 107, CR 108, CR 109, CR 105, CR 114, SR 96, SR 98, SR 99.

Zone Ouest : Rue de la Beauce, Rue des Caverneaux, SR 76, SR 77, SR 74, SR 72

VII. OCCUPATION DU SOL DETAILLE



Source : IAU IDF

| Occupation du sol détaillée | Superficie (ha) |
|--|-----------------|
| Bois ou forêts | 152.55 |
| Grandes cultures | 373.94 |
| Autres cultures | 22.90 |
| Eau | 0.62 |
| Autre rural | 21.29 |
| Parcs ou jardins | 29.19 |
| Sports (espaces ouverts) | 1.39 |
| Terrains vacants | 6.54 |
| Habitat individuel | 45.71 |
| Habitat collectif | 12.53 |
| Habitat autre | 0.00 |
| Activités économiques et industrielles | 9.07 |
| Bâtiments ou installations de sport | 0.06 |
| Equipements d'enseignement | 0.94 |
| ††† Cimetières | 0.59 |
| Autres équipements | 0.55 |
| Transports | 17.11 |

VIII. REPRESENTATION GEOGRAPHIQUE DES ZONES OIN



Source : EPAMSA

IX. LES HANGARS ARIQUES

1. Chemin Rural 85 DIT DES GROUETTES



2. Chemin Rural 85 DIT DES GROUETTES




3. RUE DES GRANDES FONTAINES



4. *Chemin Rural* 92



**ANNEXE N°8 : CARTE ET DECRET DES CAVITES SOUTERRAINES
(article R.111-3 du code de l'urbanisme)**



PRÉFET DES YVELINES

Commune de BOUAFLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
 pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
 n° du mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

| | | |
|---------------|--|--|
| Plan R. 111-3 | date <input type="text" value="05 août 1986"/> | aléa <input type="text" value="Mouvement de terrain"/> |
| Plan R. 111-3 | date <input type="text" value="02 novembre 1992"/> | aléa <input type="text" value="Inondation"/> |
| | date <input type="text"/> | aléa <input type="text"/> |
| | date <input type="text"/> | aléa <input type="text"/> |
| | date <input type="text"/> | aléa <input type="text"/> |

Les documents de référence sont :

| | |
|--|--|
| DDRM | Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/> |
| Plan R.111-3 « Mouvement de terrain » (disponible en mairie) | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |
| Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie) | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

| | | |
|----------------------|---------------------------|----------------------------|
| <input type="text"/> | date <input type="text"/> | effet <input type="text"/> |
| <input type="text"/> | date <input type="text"/> | effet <input type="text"/> |

Les documents de référence sont :

| | |
|----------------------|---|
| <input type="text"/> | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |
| <input type="text"/> | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |
| <input type="text"/> | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité
 en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie
 extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
 La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 9 avril 2012

Le Préfet ,
 Pour le Préfet, et par délégation :
 Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

signé

Jean-Marc GALLAND

Le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, pris en application des lois du 22 juillet 1987 (prévention des risques majeurs), du 2 février 1995 (protection de l'environnement) et du 3 janvier 1992 (relative à l'eau), précise notamment que les périmètres de risques institués en application de l'article R 111-3 du Code de l'Urbanisme, valent plans de prévention des risques naturels prévisibles.

Les Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles sont des Servitudes d'utilité Publique.

**ANNEXE N°9 : CARTE ET DECRET DU RISQUE INONDATION
(article R.111-3 du code de l'urbanisme)**

Cartographie des risques en Yvelines



Date d'impression : 12-09-2013

Communes




Aléa Inondation - Couche de synthèse

Description :

Cartographie des risques en Yvelines - Information Acquisiteurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la mairie ou à la préfecture.

Ville de Bouafle - Service Urbanisme
PLU - Annexes


 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFET DES YVELINES

Commune de BOUAFLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° 2012072-0001 du 12 mars 2012 mis à jour le _____

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

| | | |
|---------------|-----------------------|---------------------------|
| Plan R. 111-3 | date 05 août 1986 | aléa Mouvement de terrain |
| Plan R. 111-3 | date 02 novembre 1992 | aléa Inondation |
| | date | aléa |
| | date | aléa |
| | date | aléa |

Les documents de référence sont :

| | |
|--|--|
| DDRM | Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/> |
| Plan R.111-3 « Mouvement de terrain » (disponible en mairie) | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |
| Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie) | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non

| | | |
|--|------|-------|
| | date | effet |
| | date | effet |

Les documents de référence sont :

| | |
|--|---|
| | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |
| | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |
| | Consultable sur Internet <input type="checkbox"/> |

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité
en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 9 avril 2012

Le Préfet,
Pour le Préfet, et par délégation :
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

signé

Jean-Marc GALLAND

Le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, pris en application des lois du 22 juillet 1987 (prévention des risques majeurs), du 2 février 1995 (protection de l'environnement) et du 3 janvier 1992 (relative à l'eau), précise notamment que les périmètres de risques institués en application de l'article R 111-3 du Code de l'Urbanisme, valent plans de prévention des risques naturels prévisibles.

Les Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles sont des Servitudes d'utilité Publique.

L'arrêté préfectoral du 2 novembre 1992 a pour objet de délimiter les zones dans lesquelles les constructions sont interdites ou réglementées du fait de leur exposition à un risque d'inondation du rû d'Orgeval.